

JOYEUSE (ARDECHE)

GRANDE BROCANTE

14 et 15 Avril 2007

demande d'emplacement

à renvoyer **avant le 10 avril 2007** (afin de conserver vos emplacements)

CPPJ

Mme SEVENIER Jocelyne place de la recluse – 07260 JOYEUSE

Tel : 06-70-72-18-07

Nom, Prénom, de l'exposant :

Adresse :

..... Tél..... :

Registre du commerce (n°) : Délivré le, à.....

Carte 3 volets n° Valable jusqu'au.....

Montant de la participation 90 Euros pour les 2 jours (emplacement environ 22 m2)

Le règlement sera à libellé à l'Ordre de la C.P.P.J.

Observations :

.....

.....

IMPORTANT :

Aucune réservation ne sera prise en compte sans le règlement total du droit de place et

la photocopie de la carte 3 volets (Recto – Verso).

Extrait du Kbis original de moins de trois mois

Attention si votre réservation ne nous est pas parvenue avant le 10 avril vous ne pourrez pas vous installer

Toutes marchandises neuves et copies d'anciens sont strictement interdites

Règlement Intérieur

Art. 1

La Foire est ouverte à tous les Antiquaires et Brocanteurs munis de leur Registre du Commerce de l'année en cours et de leur carte 3 volets.

Art. 2

Chaque stand est attribué à un seul exposant pour vendre sa propre marchandise et reste sous sa responsabilité. Il est formellement interdit de sous-louer ou de partager un stand.

Art. 3

Toute demande d'admission ne sera prise en compte que dûment remplie et **accompagnée du règlement total** (encaissement après la manifestation). En cas de désistement 15 jours avant la Foire, l'exposant ne pourra en aucun cas prétendre à un quelconque remboursement.

Art. 4

Les participants déclarent renoncer à tout recours contre les organisateurs et les responsables en cas de vol, détérioration, dommages causés à leur matériel à l'occasion de cette manifestation.

CACHET

A..... Le.....
Signature mention « Luet approuvé »